

ASSOCIATION "FONDATION JULIE"

23 route de Barembach, 67130 SCHIRMECK

inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de SCHIRMECK

site internet : www.ass-fondation-julie.org

Courriel : fondation-julie@aliceadsl.fr

Décembre 2008

Nous sommes aujourd'hui 7450. Un grand merci à tous pour votre soutien. Qu'il soit sous forme de dons, de lettre, d'e-mail, de pensée, il nous est très cher. Vous pouvez encore nous aider en parrainant un proche. Etre nombreux est une réelle force. Adhésion sur papier libre (nom, prénom, adresse à envoyer à l'adresse ci-dessus).

Nous avons eu une année particulièrement chargée.

Mai - déplacement à Paris, Martine et Françoise y retrouvent Monsieur Baye pour une réunion de travail avec Monsieur INGRAIN, conseiller de Monsieur Sarkozy.

- débat public organisé à Schirmeck, ayant pour thème « Face à un individu dangereux que fait-on de lui en fin de peine ? »

Etaient présents :

Mmes Josiane Bigot, Magistrat, Catherine Roth-Muller, Avocat, Emily Trombik, sociologue, MM Frédéric Bierry, Maire et Conseiller Général, Jean-Maxime Baye, Président de l'Association « Enfance et Sécurité », Arnaud Friederich, Avocat, Jean-Georges Rohmer, Psychiatre, François Biringier, Psychologue, Patrick Colin, sociologue

Cette réunion publique était animée par Jacques Fortier, journaliste aux Dernières Nouvelles d'Alsace et Olivier Vogel, journaliste à France Bleu Alsace.

Nous avons eu beaucoup de mal à maintenir cette manifestation. En effet, la majorité des personnes que nous avons contactées en décembre 2007 s'est désistée au dernier moment. Pour ne pas annuler, nous avons dû nous démener pour trouver d'autres intervenants. C'est pourquoi nous ne renouvellerons pas systématiquement cette expérience.

- Participation à un débat télévisé sur le thème « que faire des individus dangereux ». Organisé par Christophe Hondelatte, après un sujet sur Patrick Tissier, multirécidiviste. Diffusion de l'émission sur France 2 le 28/05/2008.

- Françoise participe à une manifestation organisée par l'association Jonathan à Rochonville (près de Thionville). Jonathan est un enfant tué sur la route et sa maman a créé cette association afin de prévenir le plus possible les accidents de la route et soutenir les familles touchées par de tel drame dans leur démarche administrative, juridique et médicale. Ces deux mamans écorchées vives ont le même cheminement, se battre au travers d'une association.

Juin marche commémorative de la disparition de Julie organisée par le comité Jeunes. Motivation première du Comité Jeunes, « ne jamais oublier ». C'est une fois de plus très nombreux que nous avons marché entre Russ et Steinbach.

Septembre procès en appel à Colmar, plusieurs interview radio et télévision.

Un mois difficile qui s'est terminé avec la confirmation du verdict de première instance. Pierre Bodein est condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité avec une période de sûreté incompressible de 30 ans. Cela veut dire qu'il ne bénéficiera d'aucun aménagement de peine pendant 30 ans. Ce délai écoulé il pourra faire une demande de libération conditionnelle. C'est la peine la plus sévère du code pénal.

Françoise et Jean Claude ont reçu beaucoup de marque de soutien, notamment des personnes qui étaient au procès de Strasbourg ont tenu à être présentes à Colmar.

Octobre Participation à un colloque à Paris, organisé par Jean Pierre Escarfail de l'APACS, sous le patronage de François Fillon, Premier Ministre et Jean Paul Garraud, député de Gironde. Thème : « Neutraliser les grands criminels », les sujets abordés ont été :

- l'identification des grands criminels
- le jugement
- le suivi des criminels responsables pénalement
- le suivi des irresponsables et états limites

Nouveau débat télévisé sur France 3 « faut-il appliquer une peine de perpétuité réelle ? ». Diffusé le 25/10/2008 dans « la voix est libre » avec Patrick Colin, sociologue et Francis Metzger, Avocat.

Que ressort-il de tous ces déplacements, réunions, débats ?

Pour simplifier, le discours reste le suivant « quoiqu'ai fait un individu, il n'en est pas moins un être humain et l'on doit tout faire pour qu'il réintègre la Société à plus ou moins long terme. »

Ce à quoi l'Association Fondation Julie répond NON. Il y a un petit nombre d'individus pour lesquels il est indispensable d'envisager une autre solution que la réinsertion.

Nos propositions restent les mêmes et nous allons continuer à les revendiquer. Nous demandons l'enfermement à vie pour les auteurs de meurtres accompagnés de viol, tortures ou d'actes de barbarie ayant fait preuve de comportement sadique et pervers. Nous le devons autant pour notre sécurité que pour la mémoire et le respect des victimes.

Novembre Assemblée Générale. Approbation du procès verbal le l'AG de l'année dernière, mot du président, compte rendu d'activité, rapport financier, mot de Françoise. Election d'un nouveau bureau. Président, Martine Hoffmann, Vice président, Michel Bacher, trésorier, Bruno Fayens, trésorier adjoint, Pascal Girardin, secrétaire, Marie Paule Schaeffer, secrétaire adjoint, Agnès Willoth, assesseurs, Aline Colin Martine Charton, Jean Louis Renaudin. Les membres du bureau font bien évidemment partis du comité avec Rose et Francis Koeniguer, Cindy Hury, Martine et Michel Demonet, Annick Dardini, Monique Grisnaux, Annie Schultz, Jean Claude Schomberger, Françoise et Jean Claude Scharsch.

DATES A RETENIR :

- 27/06/2009 commémoration de la disparition de Julie
- 20/11/2009 assemblée générale

RAPPEL

Merci de nous signaler tout changement d'adresse courrier ou internet. Nous vous rappelons que l'envoi de courrier informatique est beaucoup plus facile pour nous, alors n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse e-mail.

LE COMITE